

**PCW**

45 Boulevard Marcel PAGNOL

06130 GRASSE - FRANCE

Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19

Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique**PEROU BAUME RESINOIDE - PBR/2**

Fournisseur PCW

Référence : PEROU BAUME RESINOIDE - PBR/2

1 - DONNEES TECHNIQUES

<i>I.N.C.I. :</i>	Perou resinoide
<i>Nom botanique :</i>	Myroxylon pereirae Klotzsch
<i>Utilisation de la substance / mélange :</i>	Fragrances / Cosmétologie
<i>Description :</i>	Mélange d'extrait du baume pérou (Myroxylon pereirae Klotzsch) et de produits aromatiques identiques au naturel.
<i>Origine MP :</i>	Naturels et nature-identique
<i>Application :</i>	Parfums / Cosmétiques
<i>Taux d'utilisation max. recom. :</i>	-

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Odeur :</i>	Balsamique, Vanillée
<i>Couleur :</i>	Marron rougeâtre
<i>Densité @ 20° C :</i>	[0.990 ; 1.130]
<i>Indice de réfraction @ 20 °C :</i>	[1.578 ; 1.582]
<i>Pouvoir rotatoire en ° :</i>	-
<i>Point éclair en °C (coupelle fermée) :</i>	> 100
<i>Point d'ébullition en °C :</i>	-
<i>Taux peroxides mmol/l :</i>	-

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

<i>Allergènes SCCNFP List :</i>	Voir certificat
<i>IFRA :</i>	Restricted (49th Am.)
<i>CAS N° :</i>	-
<i>AFNOR / ISO :</i>	-
<i>Reg. 1223/2009 & mod. :</i>	Voir certificat
<i>CMR (Reg. 1223/2009/CE) :</i>	Voir certificat
<i>Statut kosher :</i>	-
<i>Statut Hallal :</i>	-

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

PEROU BAUME RESINOIDE - PBR/2

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) :

Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) :

Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Durée de conservation :

12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

Tunnel codes ADR :

E

4.1 - STOCKAGE

Stockage :

Stocker à température fraîche (18°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID :

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

Transport Maritime IMDG :

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

Polluant Marin :

Transport Aérien IATA :

3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A., 9, III

PEROU BAUME RESINOIDE - PBR/2

LEGISLATION :

PICCS (Philippines) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : -
LIS / DSL (Canada) : Listé
ISHL (Japan) : Listé
IECSC (China) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
ENCS (Japan) n° : Listé
EINECS (EU) : Listé
ECL (Corée du Sud) n° : Listé
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
C.A.S : -

Étiquetage :



ATO4 Toxicité aiguë orale 4



ED11 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 1



EHA1 Dangers pour le milieu aquatique - aiguë 1



EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2



SCI2 Corrosion cutanée / Irritation cutanée 2



SS1 Sensibilisation cutanée 1



STO-RE2 Toxicité organes cibles - expo répétée 2

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../ en cas de malaise.

P301/303+P310 - En cas d'ingestion: rincer la bouche. ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

P302+P352 - En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.